



POTTON EN BREF



Avril 2020

Le Conseil municipal vous informe

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 avril.

Cette rencontre s'est tenue à huis clos selon les recommandations du gouvernement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Nomination du maire suppléant.

FINANCES : Annulation des intérêts – versement en retard sur les taxes, retrait de la procédure - vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

PERSONNEL : Embauche des employés à l'Écocentre, des préposés au quai municipal de Vale Perkins et d'un préposé pour le mesurage des fosses septiques.

MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET FOURNITURES : Autorisation pour renouveler les contrats d'entretien des équipements de climatisation des édifices municipaux, appel d'offres par invitation pour un camion de la voirie et pour un tracteur.

SÉCURITÉ PUBLIQUE : Changement aux nombres d'heures minimal pour les appels (pompiers et PR).

TRANSPORT ET VOIRIE : Approbation de la grille des taux horaires des entrepreneurs pour les travaux publics et adjudication du contrat pour l'approvisionnement et l'épandage de granulats concassés.

HYGIÈNE DU MILIEU : Renouvellement de l'entente de service avec la Ressourcerie des Frontières, résolution d'appui à un projet de poste de lavage mobile et nomination des préposés selon le règlement 2014-428 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes.

URBANISME & DÉVELOPPEMENT : Dérogation mineure : Lot 5 752 001, Montée des Écureuils, Construction d'une résidence dans une pente naturelle de plus de 15%, PIIA-5 : Lot 5 752 001, Montée des Écureuils, Construction d'une résidence unifamiliale isolée et CPTAQ : Lot 5 554 040 demande d'autorisation pour un usage autre qu'agricole (aménagement de sentiers de vélo de montagne).

PAS DE PERMIS DE FEU À CIEL OUVERT

Que ce soit pour des feux de nettoyage ou des feux de joie, aucune demande ne sera acceptée compte tenu de la pandémie qui prévaut actuellement dans le monde et la distanciation sociale demandée par le gouvernement du Québec. Cette directive locale est en vigueur jusqu'à nouvel ordre. La municipalité sollicite la collaboration de tous les résidents afin de ne pas faire de feux.

La prochaine séance du conseil aura lieu le 4 mai à 19h. Suivez les informations afin de connaître si le huis-clos sera maintenu.

Information communautaire

FÊTE ANNUELLE DES BÉNÉVOLES REPORTÉE



La Municipalité du Canton de Potton a le regret de vous annoncer que la fête annuelle des bénévoles sera remise à plus tard. Plus que jamais, la municipalité aurait aimé souligner la contribution remarquable des bénévoles de Potton au fil des ans. Notre intention est de tenir cette célébration le plus rapidement possible et nous espérons pouvoir à nouveau fêter ce qui fait de Potton, un canton si unique : ses bénévoles exceptionnels. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et restez à la maison.

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Depuis le 27 mars, la Municipalité du Canton de Potton, en collaboration avec Destination Owl's Head et le Centre d'action bénévole de la Missisquoi Nord (CABMN), offre un service de livraison à domicile de repas préparés à réchauffer.

POUR QUI : Personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi que celles qui sont en quarantaine.

COÛT D'UN REPAS : 7 \$ taxes incluses - Maximum d'un repas par jour par personne ou 7 repas par semaine par personne.

COMMENT COMMANDER : uniquement par téléphone : **450 292-3948**, du mercredi au vendredi de 9h à 16h. Plusieurs choix de repas vous sont offerts chaque semaine en rotation.

QUI FAIT QUOI ? : Les plats sont préparés dans les cuisines de la station de ski d'Owl's Head et livrés à la municipalité. La livraison sera effectuée par nos dévoués bénévoles ou/et employés municipaux.

LIVRAISON : Les repas seront livrés à votre porte le mardi suivant en après-midi.

MODES DE PAIEMENT : En argent comptant ou un chèque au nom de la Municipalité du Canton de Potton. Vous devez déposer votre chèque ou votre argent (montant exact) devant la porte. La personne qui livre n'entrera pas en contact avec vous, elle laissera les repas à votre porte en échange de votre paiement. Veuillez noter qu'en absence de paiement, les repas ne seront pas livrés.

MENUS : Les menus de chaque semaine seront publiés sur notre page **Facebook/Potton en bref Plus** pour que vous puissiez faire votre choix avant d'appeler.

LES PERSONNES ALLERGIQUES, VEUILLEZ-VOUS ABSTENIR.



MESURES DE PRÉVENTION À L'ÉPICERIE DUCHARME

Le Service Incendie a posté un Premier Répondant à l'entrée de l'épicerie afin de rappeler les directives de prévention usuelles aux clients : nettoyage de mains, distanciation physique de 2 mètres entre chaque personne. Il veillera également à ce qu'il n'y ait pas trop de monde dans l'établissement. Merci de votre collaboration.

APPELS 911 - Le Service Incendie aimerait rappeler aux citoyens que les appels au 911 nécessitant l'intervention des Premiers Répondants seront traités différemment, selon les nouvelles directives gouvernementales. Les Premiers Répondants n'interviendront que dans les cas d'arrêts cardiaques respiratoires, d'inconscience, d'obstruction des voies respiratoires, d'anaphylaxie, de traumatologie, d'accidents de la route et d'hémorragie grave. Les Premiers Répondants n'interviendront pas dans les autres cas.

LE COIN DU CABMN



Le CABMN travaille en collaboration avec la municipalité, la pharmacie, la clinique du CLSC et les commerces avec l'aide précieuse de bénévoles dans un effort collectif pour servir les citoyens.

Le CABMN et son équipe s'assurent de bien veiller sur les personnes seniors du canton en leur téléphonant régulièrement. Jusqu'à présent, environ 700 appels téléphoniques ont été effectués.

Les demandes urgentes de nourriture ont été traitées par le CABMN avec l'aide de la banque alimentaire de Memphrémagog. Les achats pour maintenir les tablettes pleines ont pu être faits grâce aux généreux dons provenant de la communauté.

Le CABMN fait son possible pour maintenir les services de transport à l'hôpital pour que les personnes puissent continuer à recevoir leurs traitements. Seul, le transport à l'hôpital est en ce moment desservi, tant que des chauffeurs demeurent disponibles.

Veillez nous appeler au 450 292-3114, poste 103

- Si vous voulez des informations sur la livraison d'épicerie
- Si vous n'avez pas d'ordinateur et avez besoin d'information
- Si vous êtes une famille en difficulté et que vous avez besoin d'un soutien alimentaire



MESSAGE AUX 70 ANS ET PLUS : ON VEUT VOUS ENTENDRE !
VEUILLEZ CONTACTER LE CABMN – 450 292-3114 poste 103

- Si vous n'avez pas été rejoints
- Si vous souhaitez parler à quelqu'un
- Si vos besoins ont changé depuis qu'un bénévole vous a appelé
- Si vous avez besoin d'être conduit à l'hôpital
- Si vous avez besoin de repas préparés et n'avez pas les moyens

LIVRAISON DE MÉDICAMENTS



La pharmacie Familiprix, en collaboration avec le CABMN, a mis en place un service de livraison de médicaments pour les 70 ans et plus et les personnes en quarantaine.

Pour vous prévaloir de ce service, veuillez appeler le 579 441-8181



OBSTRUCTION DES COURS D'EAU



Malgré l'état d'urgence sanitaire, la Municipalité continue de s'assurer que les obstructions dans les cours d'eau ne causent pas d'inondation. Cela dit, vous pouvez contacter la Municipalité si vous apercevez une obstruction (ex. barrage de castors) susceptible de causer des dommages. Les professionnels mandatés par la Municipalité afin d'assurer le libre écoulement des cours d'eau effectueront leur travail habituel tout en respectant les recommandations gouvernementales en lien avec la Covid-19.

LINGETTES DÉSINFECTANTES : NE PAS JETER DANS LA TOILETTE

L'utilisation des lingettes désinfectantes jetables est très populaire dans le contexte actuel. Lorsque jetées dans la toilette, celles-ci peuvent entraîner des sérieux problèmes pour le réseau d'eaux usées. Svp veuillez disposer les lingettes jetables avec les déchets.



PRÊTS DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Voici quelques informations utiles durant la période de fermeture de la bibliothèque :



Mes livres/DVD sont dus, vais-je accumuler des frais de retard ?

La date d'échéance pour tous les documents en circulation a été repoussée à une semaine après la réouverture de la bibliothèque. Aucuns frais de retard ne seront appliqués pendant la période de fermeture.

Puis-je déposer mes livres dans la chute de retour ?

La chute de livres ne sera pas disponible pendant la fermeture de la bibliothèque. Veuillez garder vos livres jusqu'à la réouverture de la bibliothèque.

BANQ : Les prêts entre bibliothèques sont actuellement suspendus. Si vous avez un livre de la BANQ, prière de le conserver jusqu'à la réouverture de la bibliothèque.

Activités culturelles : Toutes les activités culturelles de la bibliothèque sont reportées. Contact : bibliotheque@potton.ca ou 450 292-3948

Merci

UN MESSAGE DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON, JACQUES MARCOUX

En ces moments difficiles, j'aimerais particulièrement souligner la contribution des travailleurs et bénévoles qui nous aident à passer à travers cette période de pandémie. Toutes ces personnes qui s'exposent au danger pour pouvoir aider la famille, les amis et les autres démontrent une grande conscience sociale. Mille mercis à vous tous que j'évite d'énumérer craignant d'en oublier. Chose certaine, vous êtes très nombreux et je salue votre remarquable bienveillance.

De la part du conseil municipal: "Ça va bien aller grâce à vous".

---Jacques Marcoux



Lakshmi Diana Nguon, agente de communication et de développement touristique
Suivez-nous sur Facebook au www.facebook.com/Potton-en-Bref-Plus